

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 700,00	214 050,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	27 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	11 350,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
DEPENSES										
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	23 614,40	13 860,00	13 820,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 860,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	11 614,40	0,00	12 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	2 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 471,40
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 860,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	2 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 177,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 614,40
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 374 016,51									
1641 Emprunts en euros (total)					12 374 016,51									
MON545712EUR (123)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/06/2023	26/07/2023	01/11/2023	1 200 000,00	F	FIXE	4,100	4,174		T	C	N	A-1
00694630192W (109)	Crédit Foncier	27/12/2007	30/11/2008	28/02/2009	400 000,00	F	FIXE	4,700	4,855		T	P	N	A-1
10000187764 (120)	CREDIT AGRICOLE	26/10/2015	11/12/2015	11/03/2016	500 000,00	F	FIXE	2,520	2,566		T	P	N	A-1
1295841 (116)	CDC	05/01/2012	30/04/2012	01/02/2013	772 164,89	F	FIXE	4,510	4,515		A	P	N	A-1
1295842 (CDC2012)	CDC	03/07/2012	28/12/2012	01/09/2013	766 666,62	V	LEP	5,120	3,328		T	C	N	A-1
20040073 (105)	Caisse d'Epargne	21/12/2004	15/12/2005	25/03/2006	610 000,00	V	EURIBOR03M	0,240	1,754		T	P	N	A-1
20050080 (106)	Caisse d'Epargne	23/12/2005	21/12/2006	25/12/2006	300 000,00	V	EURIBOR03M	3,956	1,633		T	P	N	A-1
20060090 (107)	Caisse d'Epargne	23/12/2006	13/11/2007	25/02/2008	150 000,00	F	FIXE	4,810	4,885		T	P	N	A-1
99147147976 (115)	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	30/12/2011	30/03/2012	730 000,00	F	FIXE	4,320	4,391		T	P	N	A-1
99147180507 (112)	CREDIT AGRICOLE	30/12/2009	01/01/2011	01/04/2011	700 000,00	V	EURIBOR03M	0,650	1,387		T	P	N	A-1
99148768737 (117)	CREDIT AGRICOLE	26/04/2012	15/06/2012	15/09/2012	500 000,00	F	FIXE	5,790	5,949		T	P	N	A-1
99150183428 (119)	CREDIT AGRICOLE	16/08/2013	01/10/2013	04/01/2014	500 000,00	F	FIXE	4,080	4,147		T	P	N	A-1
MIN267662EUR (111)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	30/12/2009	01/05/2010	01/08/2010	500 000,00	V	EURIBOR03M	1,965	1,152		T	P	N	A-1
MIS206453EUR (101)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	27/12/2002	30/12/2002	01/03/2003	945 185,00	V	EURIBOR03M	0,200	2,187		T	P	N	A-1
MON216883EUR (102)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2003	12/12/2003	01/04/2004	850 000,00	F	FIXE	5,150	5,232		T	P	N	A-1
MON276518EUR (113)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2011	14/12/2011	01/04/2012	600 000,00	F	FIXE	4,830	4,917		T	P	N	A-1
MON510792EUR (121)	BANQUE POSTALE	06/10/2016	08/11/2016	01/03/2017	750 000,00	F	FIXE	1,130	1,165		T	C	N	A-1
MON531804EUR (122)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/06/2019	15/11/2019	01/12/2020	1 200 000,00	F	FIXE	1,020	1,033		A	C	N	A-1
R20060090 (106)	Caisse d'Epargne	13/11/2007	19/12/2007	25/12/2007	400 000,00	F	FIXE	5,060	5,177		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF



Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 374 016,51									

Publié le

ID : 059-215905274-20250624

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)		Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		5 596 331,82					752 809,61	194 481,97	0,00	43 071,42	43 071,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 596 331,82					752 809,61	194 481,97	0,00	43 071,42	43 071,42
MON545712EUR (123)	N	0,00	A-1	1 125 000,00	18,58	F	FIXE	4,100	60 000,00	45 202,50	0,00	7 237,95	7 237,95
00694630192W (109)	N	0,00	A-1	199 288,79	8,91	F	FIXE	4,700	18 235,30	9 171,91	0,00	756,40	756,40
10000187764 (120)	N	0,00	A-1	305 667,95	10,94	F	FIXE	2,520	24 430,83	7 473,17	0,00	413,42	413,42
1295841 (116)	N	0,00	A-1	411 821,27	7,08	V	LIVRETA	4,200	51 477,66	17 296,49	0,00	13 849,04	13 849,04
1295842 (CDC2012)	N	0,00	A-1	278 787,83	3,08	V	LEP	6,070	69 696,97	16 922,42	0,00	11 613,88	11 613,88
20040073 (105)	N	0,00	A-1	181 494,69	5,98	V	EURIBOR03M	3,671	28 454,33	6 358,98	0,00	109,24	109,24
20050080 (106)	N	0,00	A-1	105 391,49	6,98	V	EURIBOR03M	3,671	13 855,32	3 729,85	0,00	65,34	65,34
20060090 (107)	N	0,00	A-1	68 458,42	7,90	F	FIXE	4,810	7 194,15	3 164,37	0,00	296,28	296,28
99147147976 (115)	N	0,00	A-1	446 659,93	12,00	F	FIXE	4,320	29 066,51	18 829,05	0,00	100,22	100,22
99147180507 (112)	N	0,00	A-1	235 632,14	6,00	V	EURIBOR03M	3,902	33 937,22	8 822,69	0,00	20,24	20,24
99148768737 (117)	N	0,00	A-1	115 838,64	2,46	F	FIXE	5,790	44 348,25	5 755,67	0,00	1,45	1,45
99150183428 (119)	N	0,00	A-1	164 319,45	3,76	F	FIXE	4,080	38 613,39	6 118,45	0,00	1,33	1,33
MIN267662EUR (111)	N	0,00	A-1	139 753,10	4,83	V	EURIBOR03M	3,636	27 244,78	4 775,18	0,00	1,17	1,17
MIS206453EUR (101)	N	0,00	A-1	161 773,42	2,92	V	EURIBOR03M	3,139	52 056,57	4 530,15	0,00	1,57	1,57
MON216883EUR (102)	N	0,00	A-1	230 182,09	4,00	F	FIXE	5,150	49 746,19	10 903,89	0,00	1,11	1,11
MON276518EUR (113)	N	0,00	A-1	119 683,01	2,00	F	FIXE	4,830	51 599,92	4 855,44	0,00	1,10	1,10
MON510792EUR (121)	N	0,00	A-1	321 428,48	5,92	F	FIXE	1,130	53 571,44	3 405,14	0,00	1,64	1,64
MON531804EUR (122)	N	0,00	A-1	800 000,00	9,92	F	FIXE	1,020	80 000,00	8 160,00	0,00	1,74	1,74
R20060090 (108)	N	0,00	A-1	185 151,12	7,98	F	FIXE	5,060	19 280,78	9 006,62	0,00	2,20	2,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID : 059-215905274-20250624-DEL2-4CM240625-BF



Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 596 331,82					752 809,61	194 481,97	0,00	43

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

S²LOW

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 596 331,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF



(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-07-05
	Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L	FRAIS D ETUDES		5
L	FRAIS D INSERTION		1
L	SUB. EQ. EN NATURE ORGANISMES PUB. BIENS MATERIEL		5
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		2
L	IMMEUBLES DE RAPPORT		20
L	MATERIEL ROULANT		10
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE		10
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.		10
L	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS		10
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT		5
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE		3
L	AUTRE MAERIEL INFORMATIQUE		3
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES		10
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER		10
L	AUTRES		10
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022
			05/07/2022

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		4 756,00	4 756,00	0,00	4 756,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		4 756,00	4 756,00	0,00	4 756,00
DEPRECIATION COMPTES DE TIERS 2023	0,00	04/07/2023	4 756,00	4 756,00	0,00	4 756,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		4 756,00	4 756,00	0,00	4 756,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

S2LOX

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		4 756,00	4 756,00	0,00	4 756,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					600 000,00	386 717,14											8 965,39	28 837,90
ASSOCIATION FONCIERE DE LILLE ET BANLIEUE	2016	P	MISE AUX NORMES ET TRAVAUX ACCESSIBILITE ENSEMBLE SCOLAIRE ST JOSEPH	CIC NORD OUEST	600 000,00	386 717,14	10,68	M	F	FIXE	2,428	F	FIXE	2,400	A-1		8 965,39	28 837,90
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					600 000,00	386 717,14											8 965,39	28 837,90

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A37 803,29
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D37 803,29
Recettes réelles de fonctionnement	II16 362 917,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II0,23
--	------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat		Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers							N+1	N+2	N+3	N+4			
VEHICULE SKODA KODIAQ	2021	CAPITOLE FINANCE - TOFINO	60	8 190,00		93 484,56	20 641,14	9 850,23	0,00	0,00		0,00	30 491,37
						40 950,00	7 507,50	0,00	0,00	0,00		0,00	7 507,50
VEHICULE HYUNDAI TUCSON HYBRID	2023	CAPITOLE FINANCE - TOFINO	48	13 133,47		52 534,56	13 133,64	9 850,23	0,00	0,00		0,00	22 983,87
Crédits-bails immobiliers													
Total					21 323,47	93 484,56	20 641,14	9 850,23	0,00	0,00		0,00	30 491,37

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 273 198,98
657363	Annuelle	Fonctionnement	CCAS	Etablissement de droit public	714 595,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	ADPE SCHUMAN	Association	800,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 700,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	APE PEUPLIERS	Association	500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	APPEL DU COLLEGE SAINT-JOSEPH	Association	700,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	CULTURES NOUVELLES	Association	8 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	BIDOTHEQUE	Association	72 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	CHAMELI	Association	500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	CLUB NORD MADAME	Association	500,00
65748	Annuelle	Remboursement frais de postes entraîneurs sportifs	CLUBS SPORTIFS - COUT POSTE ENTRAINEURS	Association	23 000,00
65748	Annuelle	Remboursement frais de déplacements nationaux	CLUBS SPORTIFS - DEPLACEMENTS NATIONAUX	Association	25 000,00
65748	Annuelle	Remboursement frais de formation	CLUBS SPORTIFS - FRAIS DE FORMATION	Association	2 000,00
65748	Annuelle	Organisation du tournoi international de football 2025	COMITE ORGANISATEUR DU TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOT (COTIF)	Association	39 300,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	COMITE ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	76 893,98
65748	Annuelle	Aide à l'achat de cartouches d'encre	ECOLE C. SEVIGNE - COOPERATIVE	Association	750,00
65748	Annuelle	Aide à l'achat de cartouches d'encre	ECOLE D. VALMORE - COOPERATIVE	Association	350,00
65748	Annuelle	Aide à l'achat de cartouches d'encre	ECOLE M. CURIE J. FERRY - COOPERATIVE	Association	50 000,00
65748	Annuelle	Aide à l'achat de livres de prix et livrets d'évaluation	ECOLE LA FONTAINE - COOPERATIVE	Association	91 000,00
65748	Annuelle	Aide à l'achat de livres de prix et livrets d'évaluation	ECOLE D. VALMORE - COOPERATIVE	Association	1 11 000,00
65748	Annuelle	Aide à l'achat de livres de prix et livrets d'évaluation	ECOLE ET FAMILLES DE LA CESSOIE	Association	91 000,00
65748	Annuelle	Aide à l'achat de livres de prix et livrets d'évaluation	OGEC ST JOSEPH	Association	63 000,00
65748	Annuelle	Aide aux projets	ECOLE D. VALMORE - COOPERATIVE	Association	2 06 000,00
65748	Annuelle	Aide aux projets	ECOLE C. SEVIGNE - COOPERATIVE	Association	5 21 000,00
65748	Annuelle	Aide aux projets	OGEC ST JOSEPH	Association	4 1 000,00

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Annuelle	Aide aux projets	ECOLE ET FAMILLES DE LA CESSOIE	Association	6 124,00
65748	Annuelle	Aide aux projets	ECOLE M. CURIE J. FERRY - COOPERATIVE	Association	5 848,00
65748	Annuelle	B.C.D.	ECOLE C. SEVIGNE - COOPERATIVE	Association	500,00
65748	Annuelle	B.C.D.	ECOLE M. CURIE J. FERRY - COOPERATIVE	Association	500,00
65748	Annuelle	B.C.D.	ECOLE D. VALMORE - COOPERATIVE	Association	500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	ESPACES ET JARDINS ANDRESIENS	Association	500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	FAMILY FORME	Association	1 500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	GROUPE VOCAL - AVEC TON CHOEUR	Association	1 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	JUDO CLUB ANDRESIEN	Association	1 900,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	AIKIDO	Association	100,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	FIT ZEN DO	Association	250,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	LILLE AUX ABEILLES	Association	1 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	LES VOYAGEURS	Association	160 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	MARCEL ET NOS VOISINS	Association	1 500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	MON CAFE COUTURE	Association	1 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	SAINT ANDRE ECHEC ET MAT	Association	500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	SAINT-ANDRE FOOTBALL EN SALLE	Association	130,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	Association	3 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	SYNDICAT D'INITIATIVES	Association	4 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	TENNIS CLUB	Association	5 400,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	THEATRE PINOCCHIO	Association	4 500,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINT-ANDRE	Association	1 200,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	ARCOPRO	Association	5 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	USSA CYCLISME	Association	2 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	USSA OMNISPORTS	Association	62 000,00
65748	Annuelle	Fonctionnement	COMITE DE JUMELAGE	Association	21 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		55,00	1,27	56,27	45,50	9,00	54,50
Adjoint administratif	C	11,00	1,27	12,27	10,50	2,00	12,50
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	11,00	0,00	11,00	4,00	5,00	9,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	10,23	68,23	59,76	5,72	65,48
Adjoint technique	C	23,00	8,63	31,63	29,16	1,72	30,88
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11,00	1,60	12,60	11,60	1,00	12,60
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio éducatif ci normal ou exceptionnel		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur des APS qualifié	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	7,76	9,76	7,76	2,07	9,83
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1,00	3,96	4,96	4,96	0,00	4,96
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	0,00	3,80	3,80	1,80	2,07	3,87
Professeur d'enseignement artistique classe normal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	1,00	4,00	2,77	1,00	3,77
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	1,00	1,00	0,77	0,00	0,77
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier chef principal de police municipale	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Chef de service de police municipale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		131,00	20,26	151,26	125,79	17,79	143,58

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

<

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1).		
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.		

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
-	SEM VILLE RENOUVELEE	SEM VILLE RENOUVELEE	SOCIETE D ECONOMIE MIXTE	8 710,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
07/04/2016 -	AFLB	AFLB	ASSOCIATION	37 803,29
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	CCAS LES VOYAGEURS USSA OMNISPORT COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	CCAS LES VOYAGEURS USSA OMNISPORT COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	ETABLISSEMENT PUBLIC ASSOCIATION ASSOCIATION ASSOCIATION	714 595,00 160 000,00 62 000,00 76 893,98
-				
-				
-				
-				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE				
DESIGNATION DES ORGANISMES		Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				
EPCI				
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	01/01/1968	FISCALITE PROPRE (FPU)	0,00	
SIVOM ALLIANCE NORD OUEST	31/01/1980	FISCALITE ADDITIONNELLE	0,00	
SICG - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CREATION ET GESTION DE LA FOURRIERE	12/10/1981	CONTRIBUTION	6 550,00	
Autres organismes de regroupement				

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	01/10/2968	01/01/1986	SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 059-215905274-20250624-DEL2_4CM240625-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	550 025,13	550 025,13	550 025,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-551 616,73	-551 616,73	-551 616,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 591,60	-1 591,60	-1 591,60

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	1 591,60	1 591,60	1 591,60
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 591,60	-1 591,60	-1 591,60
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	767 327,00	0,00	0,00	767 327,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 544 359,00	4 761 583,20	4 761 583,20	6 305 942,20
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	777 032,00	4 761 583,20	4 761 583,20	5 538 615,20

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 767 327,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		760 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	760 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 327,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 327,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 544 359,00	4 761 583,20	VI 4 761 583,20
Ressources propres externes de l'année (a)		250 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	230 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 294 359,00	4 761 583,20	4 761 583,20
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	6 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	35 000,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	15 000,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	8 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	47 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	32 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	11 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	17 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	5 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	170 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions	
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	918 359,00	4 761 583,20	4 761 583,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ANDRE Cédric	
ATTINAULT Karine	
BERTHELOT Charlotte	
BRILLOT Frédérique	
CRUCHET Louis	
DURIEUX Martine	
DUSAUTOIS Thierry	
DUVAUX Patricia	
EURIN Jean-Pierre	
FARINEAUX Joséphine	
GARCIA Esteban	
GONZALEZ RUIZ Carmen	
GOSTIJANOVIC Serge	
GOVAERT Laurent	
HARDY Louis-Marie	
HENNEBELLE Julie	
HUYLEBROECK Michel	
LAHOUSTE Pascale	
LAURENT Emmanuelle	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

LE NEINDRE Nicolas	
LEBLANC Sébastien	
LESIEUX Hervé	
LOGIER Régis	
MARCHAND Marie	
MASSE Marie-Elisabeth	
MERCIER François	
PARSY Didier	
RENOUF Laurent	
RICHER Cyprien	
RONCHIADIN Sandrina	
SEGUIN Céline	
SENECHAL Danielle	
THIBAUT Pascal	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.